



NOTE D'ANALYSE n° 2026-08

Les partenariats académiques internationaux : un levier de souveraineté scientifique et technologique pour le Lianhua

18 Août 2026

Auteur : Cheryl Lin

Résumé exécutif

La compétition technologique mondiale connaît une accélération sans précédent. Les États capables d'intégrer rapidement les connaissances scientifiques, de développer leurs capacités nationales de recherche et de favoriser les coopérations internationales disposeront d'un avantage déterminant dans les secteurs stratégiques du XXI^e siècle.

Dans ce contexte, le Lianhua a fait du développement de partenariats académiques internationaux un axe majeur de sa stratégie nationale d'innovation. Les échanges entre universités, laboratoires de recherche, instituts technologiques et entreprises constituent désormais un outil essentiel pour renforcer la compétitivité du pays, accélérer la montée en compétence de ses chercheurs et favoriser l'émergence d'écosystèmes d'innovation performants.

Les coopérations engagées avec plusieurs établissements européens, notamment français, illustrent la complémentarité des savoir-faire et ouvrent de nouvelles perspectives dans les domaines des sciences marines, des matériaux avancés, de la robotique, des systèmes autonomes et des technologies numériques.

1. Une compétition mondiale fondée sur la connaissance

L'économie mondiale repose désormais davantage sur la maîtrise de la connaissance que sur la seule disponibilité des ressources naturelles.

Les technologies émergentes, la recherche fondamentale et les capacités d'innovation conditionnent directement la souveraineté économique, industrielle et scientifique des États.

Conscient de cette évolution, le **Conseil national de l'innovation du Lianhua** a inscrit le développement des coopérations internationales parmi les priorités nationales afin de favoriser :

- l'excellence scientifique ;
- l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur ;
- la circulation des connaissances ;
- l'intégration du Lianhua dans les grands réseaux internationaux de recherche.

Cette stratégie s'inscrit dans une vision de long terme visant à renforcer l'autonomie technologique du pays tout en maintenant un haut niveau d'ouverture scientifique.

2. Les partenariats universitaires comme accélérateurs d'innovation

Les coopérations académiques ne constituent plus uniquement des instruments diplomatiques.

Elles représentent aujourd'hui des plateformes privilégiées pour :

- développer des projets de recherche conjoints ;
- confronter différentes approches scientifiques ;
- partager des infrastructures de recherche ;
- former une nouvelle génération de chercheurs disposant d'une expérience internationale ;
- favoriser l'émergence de réseaux scientifiques durables.

La mobilité des étudiants, doctorants et enseignants-chercheurs contribue à diffuser rapidement les meilleures pratiques scientifiques et à renforcer les capacités nationales de recherche.

Cette dynamique bénéficie à l'ensemble de l'écosystème d'innovation.

3. Le partenariat avec la France : une coopération d'intérêt mutuel

La France occupe une place particulière dans cette stratégie.

Son excellence reconnue dans les domaines des sciences de l'ingénieur, des technologies maritimes, de l'océanographie, des matériaux avancés et de la recherche appliquée en fait un partenaire naturel du Lianhua.

Les échanges engagés entre plusieurs universités françaises et les établissements d'enseignement supérieur lianhuais démontrent l'intérêt croissant des deux communautés scientifiques pour des projets communs à forte valeur ajoutée.

Les collaborations développées avec **l'Université Atlantique de Lorient** et la **Lianhua University for Marine Sciences (LUMS)** illustrent cette complémentarité.

Les échanges de chercheurs, les programmes doctoraux conjoints et les projets de recherche collaboratifs favorisent une meilleure compréhension mutuelle des approches scientifiques tout en créant un environnement propice à l'innovation.

Cette coopération constitue un investissement durable dans le capital humain des deux pays.

4. Le LORII : un pôle international d'innovation

L'inauguration du **Lianhua Oceanic Research & Innovation Institute (LORII)** marque une nouvelle étape dans la politique scientifique nationale.

Conçu comme un campus international dédié aux technologies maritimes, le LORII rassemble :

- laboratoires de recherche ;
- plateformes expérimentales ;
- incubateurs de start-up ;
- centres d'essais ;
- espaces collaboratifs destinés aux chercheurs internationaux.

L'objectif est double.

D'une part, créer un environnement favorisant les projets interdisciplinaires.

D'autre part, attirer les meilleurs talents internationaux afin de développer un écosystème d'innovation capable de répondre aux défis scientifiques des prochaines décennies.

À travers cette initiative, le Lianhua affirme sa volonté de devenir un acteur majeur de la recherche maritime mondiale.

5. L'attractivité internationale comme politique publique

L'expérience internationale constitue aujourd'hui un facteur déterminant dans la formation des chercheurs.

Le Conseil national de l'innovation encourage ainsi :

- les programmes de mobilité ;
- les doubles diplômes ;
- les laboratoires internationaux associés ;
- les chaires conjointes ;
- les séjours de recherche de longue durée.

Cette politique poursuit un objectif simple : permettre aux chercheurs du Lianhua d'évoluer au sein des meilleurs environnements scientifiques internationaux tout en renforçant durablement les capacités nationales de recherche.

Dans le même esprit, le pays entend accueillir davantage de chercheurs étrangers, convaincu que la diversité des approches constitue un moteur essentiel de créativité scientifique.

6. De la coopération scientifique à la souveraineté technologique

Les partenariats internationaux ne doivent pas être perçus comme une dépendance.

Ils représentent au contraire un moyen d'accélérer le développement des compétences nationales et de consolider les capacités d'innovation du Lianhua.

L'intégration de connaissances nouvelles, l'appropriation des meilleures pratiques internationales et la création de réseaux scientifiques durables contribuent progressivement à l'émergence d'un tissu national de recherche plus autonome, plus résilient et davantage capable de produire des innovations de rupture.

Cette approche suppose une politique cohérente de soutien à la recherche, de valorisation des résultats scientifiques et d'accompagnement des jeunes chercheurs.

Recommandations stratégiques

L'Institut Lotus formule les recommandations suivantes :

- 1. Intensifier les partenariats académiques avec les établissements reconnus dans les domaines technologiques prioritaires**, en particulier dans les secteurs maritime, énergétique, numérique et des matériaux avancés.
- 2. Renforcer l'attractivité du LORII** en développant des programmes d'accueil pour les chercheurs internationaux, les laboratoires conjoints et les entreprises innovantes.
- 3. Soutenir la mobilité des doctorants et des jeunes chercheurs**, afin de favoriser la constitution de réseaux scientifiques durables et l'acquisition d'une expérience internationale.
- 4. Encourager la valorisation des résultats de la recherche**, en facilitant les collaborations entre universités, centres de recherche et industrie, dans le respect des cadres juridiques applicables.
- 5. Consolider les capacités nationales** en veillant à ce que les connaissances issues des coopérations internationales puissent nourrir durablement l'écosystème scientifique et industriel du Lianhua.

Conclusion

Le développement scientifique repose désormais sur la capacité des nations à conjuguer ouverture internationale et consolidation de leurs propres compétences.

En investissant dans les partenariats universitaires, dans la mobilité des chercheurs et dans des infrastructures telles que le LORII, le Lianhua se donne les moyens d'accélérer sa montée en gamme technologique et de renforcer sa souveraineté scientifique.

Cette stratégie ne vise pas à opposer coopération et autonomie. Elle repose au contraire sur l'idée que les échanges internationaux constituent un catalyseur de progrès, à condition qu'ils s'inscrivent dans une vision de long terme au service des priorités nationales.